

MINISTERE DU PLAN ET

DU DEVELOPPEMENT

CELLULE DE LUTTE

CONTRE LA PAUVRETE



AFRICAN NETWORK OF
URBAN MANAGEMENT
INSTITUTIONS



BUREAU NATIONAL
D'ETUDES TECHNIQUES
ET DE DEVELOPPEMENT



PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) AU NIVEAU LOCAL

1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET DEFIS

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés par 189 pays au Sommet du Millénaire des Nations Unies qui s'est déroulé à New York en septembre 2000, visent à créer un monde plus équitable et plus stable.

Les huit objectifs de développement convergent vers l'objectif fondamental de réduction de moitié, entre 1990 et 2015, du nombre d'êtres humains extrêmement pauvres vivant avec moins de 1 dollar par jour.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de réaliser une croissance soutenue qui, à son tour, entraînera une hausse soutenue du revenu moyen par habitant. Mais la croissance d'un pays dépend de plusieurs facteurs complexes, parmi lesquels les compétences de sa population, la solidité de sa politique gouvernementale, ainsi que des cadres institutionnel et juridique, et l'ouverture des pays industrialisés à ses exportations. En dépit des bonnes intentions de la communauté internationale, les progrès se font désirer. Le Secrétaire Général des Nations Unies, lors du Sommet du G-8 à Evian en juin 2003, affirme que la proportion des êtres humains qui vivent dans la pauvreté extrême est en hausse dans certaines zones dont l'Afrique subsaharienne.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans son Rapport sur le Développement Humain 2003, estime qu'en l'absence d'améliorations, l'Afrique subsaharienne devra attendre 2129 pour assurer l'accès de tous à l'école primaire, 2147 pour réduire de moitié l'extrême pauvreté et 2165 pour réduire des deux tiers la mortalité infantile. En revanche, s'agissant de la faim, aucune date ne peut être fixée, car la situation de cette région ne cesse de se dégrader.

Déclarés et adoptés en 2000, pour l'horizon 2015, les OMD n'ont **plus que onze (11) ans pour être mis en œuvre.**

Le Système des Nations Unies a entrepris de se mobiliser afin :

- - de suivre les progrès accomplis dans le monde entier;
- - de dresser l'inventaire et surveiller l'avancement des progrès sur le plan national;
- - d'identifier les principaux obstacles à l'atteinte des OMD ainsi que les moyens de les surmonter;

- - d'obtenir l'adhésion et la participation de larges pans de la société partout sur la planète, par l'intermédiaire de la Campagne de promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Des actions sont menées par UN-HABITAT pour "localiser" les OMD. Le point d'entrée de la localisation des OMD devrait être la cible 10 et la cible 11 de l'objectif 7, tel que UN-HABITAT le suggère, cependant comme certains membres d'ANUMI l'ont déjà fait remarquer, cette sectorisation de l'approche OMD (privilégier des cibles individuelles) présente le risque de ne pas couvrir les objectifs fixés par les Nations Unies. Il est évident que tous les objectifs sont liés et convergent vers l'objectif souvent appelé « principal » qui est de réduire l'extrême pauvreté.

Entre autres défis , on peut noter :

- - Comprendre : avant toute activité , il est nécessaire d'asseoir une compréhension commune de la localisation des OMD en Afrique.
- - Sensibiliser-vulgariser : c'est sur la base de cette *compréhension commune* que l'on peut se lancer effectivement et efficacement dans des campagnes de conscientisation/sensibilisation/vulgarisation à l'attention des parties prenantes.
- - Concevoir une contextualisation des OMD : les schémas directeurs d'urbanisme élaborés au sein des villes, qui projettent des développements physiques urbains pour un court, moyen et long terme sont les plus connus actuellement par la génération d'acteurs urbains. Avec l'appui de UNCHS (HABITAT) et le Programme de Gestion Urbaine, des approches stratégiques sont apparues (plan stratégique de développement, CDS, plan de réduction de la pauvreté, plan de gestion de l'environnement urbain) couvrant des dimensions autres que physiques et basées sur la participation de toutes les parties prenantes et la recherche d'une vision partagée du développement.
- - Rendre durable la mise en oeuvre des OMD : il ne faut pas que les OMD en milieu urbain restent un simple instrument de mesure du développement. En effet, pour qu'il soit intégré dans la gestion quotidienne des villes, les OMD doivent déboucher sur une véritable stratégie de développement local.
- - Articuler les OMD à l'espace urbain et aux outils traditionnels d'urbanisme qui ont pour vocation de gérer le développement physique de cet espace. En d'autres termes, comment envisager la projection spatiale de certains objectifs, cibles et indicateurs OMD? Comment la production des indicateurs OMD peuvent enrichir la planification physique (production de documents d'urbanisme).

1. 2. OBJECTIFS

1.1. 2.1. Objectif Global

Promouvoir la prise en compte et la prise en charge des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les villes et communes , en vue de la réduction de la pauvreté urbaine et la promotion du développement urbain durable par le renforcement des capacités des acteurs locaux.

1.2. 2.2. Objectifs spécifiques

1. Sensibiliser et mobiliser toutes les parties prenantes au niveau des villes et communes: gestionnaires, décideurs, élus, société civile, partenaires au développement et développer un compréhension commune des OMD, de leur

localisation et de leur mise en oeuvre; Sélectionner une ville/commune pour conduire l'opération.

2. Renforcer les capacités locales dans le traitement des OMD et développer des partenariats appropriés au niveau local et national;
3. Adapter l'approche de la Consultation Locale aux exigences des OMD à l'échelle locale et "contextualiser" les OMD (cibles et indicateurs) ;
4. Collecter des informations de base au niveau de la ville/commune sélectionnée en vue de constituer une situation de référence et un profil OMD;
5. Développer un plan d'actions à court terme et à long terme pour atteindre les OMD dans la ville/commune;
6. Capitaliser les expériences, actualiser les outils de Consultation Locale avec les nouveaux acquis de la mise en oeuvre des OMD;
7. Disséminer les résultats et connaissances à travers les associations de maires et de villes au niveau national et régional et autres canaux;
8. Elaborer des outils du suivi des OMD : cellule de suivi (de gestion), système d'information / bases de données des indicateurs,....

1.3. 2.3. Méthodologie, activités et résultats

1.3.1. 2.3.1. Sensibiliser toutes les parties prenantes au niveau de la ville/communes: gestionnaires, décideurs, élus, partenaires au développement et développer une compréhension commune des OMD et de leur localisation

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Insertion aux campagnes globales coordonnées pas le système des Nations-Unies (FAO, FNUAP, HCR, OIT OMS, ONUDI, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UIT,...) ainsi que la BM et le FMI, et relayées par différentes agences de développement et quelquefois par des acteurs nationaux - - Campagne locale : Atelier de sensibilisation et de lancement de la mise en oeuvre des OMD au niveau local (population cible : toutes les parties prenantes à l'échelle locale à travers l'UVICOCI)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Les parties prenantes locales sensibilisées sur les OMD et engagées dans la voie de leur mise en oeuvre ; - - Une ville / commune choisie pour l'opération

1.3.2. 2.3.2. Renforcer les capacités locales dans le traitement des OMD et développer des partenariats appropriés au niveau local et national

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Un des défis majeurs du réseau ANUMI sera le renforcement de capacité, voire même « la création de capacité » au sein des gouvernements locaux en matière de OMD, génération de statistiques , traitement, interprétation (pour actions) et dissémination d'informations - - Création d'une plate-forme de collaboration/parteneriat entre l'Institut National Statistique et les gouvernements locaux par le biais de l'UVICOCI
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Capacité locale renforcée notamment :

	<ul style="list-style-type: none"> o o la compréhension des OMD; o o la capacité à assurer la régularité de la collecte des données, la qualité des statistiques disponibles, l'analyse et le traitement statistiques , l'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources , le mécanisme d'évaluation et de suivi des résultats , la diffusion de l'information. <p>- - Partenariats établis.</p>
--	---

1.3.3. 2.3.3. Adapter l'approche Consultation Locale aux exigences des OMD à l'échelle locale et contextualiser les OMD(cibles et indicateurs)

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Etude visant à développer une méthodologie de Consultation Locale axée sur l'atteinte des OMD - - Contextualisation des OMD
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Rapport d'études

1.3.4. 2.3.4. Collecter des informations de base au niveau de la ville/commune sélectionnée en vue de constituer une situation de référence et un profil OMD

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Constitution d'un rapport sur la situation de référence dans la ville/commune sélectionnée en faisant un inventaire et une collecte des données de bases nécessaires et en calculant tous les indicateurs OMD.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Profil OMD de la ville/commune

1.3.5. 2.3.5. Développer un plan d'actions pour atteindre les OMD dans la ville/commune sélectionnée

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Consultation Locale : Journée publique, atelier de planification, atelier de programmation
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Rapport sur le processus participatif - - Plan d'actions municipales de mise en oeuvre des OMD

1.3.6. 2.3.6. Capitaliser les expériences, actualiser les outils de Consultation Locale avec les nouveaux acquis de la mise en oeuvre des OMD

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Documentation du processus
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Etudes de cas, rapports

1.3.7. 2.3.7. Disséminer les résultats et connaissances à travers les associations de maires et de villes au niveau national et régional et autres canaux

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Organisation d'un atelier national de restitution visant à partager les acquis et expériences - - Produire des outils de dissémination
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Rapport d'ateliers, CD-ROM, Brochures, Pages Web

1.3.8. 2.3.8. Elaborer des outils du suivi des OMD : cellule de suivi (de gestion), système d'information / bases de données des indicateur,...s

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - - Mettre en place une cellule de gestion permanente du Plan et du traitement des OMD au niveau local capable de collecter et de traiter des informations nécessaires au suivi des OMD - - Concevoir et rendre fonctionnel un Système d'information / Bases de données des indicateurs
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - - Système d'information / Bases de données des indicateurs - - Cellule de gestion du plan

2. 3. STRUCTURES DE GESTION DE L' ACTIVITE

- - **Le Comité de Pilotage**
- - Ministère d'Etat , Ministère de l'Administration du Territoire,
- - [Ministère du Plan et du Développement](#)
- - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- - UVICOCI (Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire)
- - BNETD (Bureau national d'Études Techniques et de Développement)
- - [CLCP \(Cellule de Lutte contre la Pauvreté\)](#)
- - PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)
- - **Le Comité Scientifique**
- - UVICOCI - BNETD
- - [CLCP](#)
- - Institut National de la Statistique,
- - Ville/commune sélectionnée
- - ANUMI
- - PNUD
- - **Maîtrise d'ouvrage**

Union des Villes et Communes de la Côte d'Ivoire (UVICOCI)

- - **Maîtrise d'œuvre**

Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) à travers le Département Aménagement Urbain et Développement Local (DAUDL).

3. 4. PARTENARIATS RECHERCHES

- - Alliance ivoirienne des Maires et Responsables Municipaux contre le SIDA,
- - Système Nations Unies,
- - Banque Mondiale ,
- - Organismes de financement,
- - Société civile, associations, ONG,...